

**Réunion de la Commission de Motocross :**

**Vendredi 23 Juin 2017 à 19h00 (Lieu à déterminer).**

**Réunion Grand Est :**

**Vendredi 7 Juillet 2017 à 10h00 à TOMBLAINE.**

**Réunion d'été du Comité Directeur :**

**Vendredi 7 Juillet 2017 à 19h00 (Lieu à déterminer).**

**Assemblée Générale de la LMCA :** Compte tenu de l'organisation de l'Assemblée Générale Elective de la Ligue GRAND EST le Dimanche 21 Janvier 2018 et afin d'éviter de faire déplacer les personnes deux fois à une semaine d'intervalle, l'Assemblée Générale de la LMCA aura lieu le 17 Février 2018 à ESSOYES (10).

**CASM :** Samedi 24 Juin 2017 à FRESNE LES REIMS (51).

Voici ci-dessous le lien pour télécharger le dossier d'inscription et le dossier révision pilote :

<http://www.lmca-ffm.fr/casm>

**FORMATION :** Samedi 24 Juin 2017 à 9h00 à la Mairie de TOURNAVAUX (08).

Commissaire de Zone Trial, Formateur Didier LAROSE.

**La formation ne sera assurée que s'il y a un minimum de 8 candidats.**

---

# PROCÈS VERBAL – RÉUNION LIGUE GRAND EST

## PROJET

### Mercredi 05 mai 2017

---

Les représentants des Ligues Motocyclistes d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine se sont rencontrés en présence de représentants de la Fédération Française de Motocyclisme le 5 avril 2017 à La Maison des Sports de Tomblaine.

---

#### ÉTAIENT PRÉSENTS AU TITRE DES LIGUES MOTOCYCLISTES RÉGIONALES :

**ALSACE** : Mme SELIG, MM GASSERT, MÜLLER, POMMIER, SCHICKEL ;

**CHAMPAGNE-ARDENNE** : MM. GABREAUX, LAROSE, LEVEQUE, TOURTE ;

**LORRAINE** : MM. FERIET représentant de la commission Vitesse, GREMILLET, représentant de la commission Trial JACQUES représentant de la commission Enduro, POIROT président de la Ligue de Lorraine, ROSSI représentant de la commission Motocross.

**ASSISTAIT ÉGALEMENT** : M. POIRIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme RICHARD

#### POINTS PRINCIPAUX ABORDÉS AU COURS DE LA RÉUNION :

- Q. 1 Rappel des échanges et décisions prises lors du Comité Directeur fédéral du 4 mars 2017 ;
- Q. 2 Fixation d'un calendrier des opérations de fusion des Ligues Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine ;
- Q. 3 Rédaction des statuts de la Ligue Grand Est ;
- Q. 4 Rédaction du règlement intérieur de la Ligue Grand Est ;
- Q. 5 Fixation de la date de l'Assemblée Générale Élective de la Ligue Grand Est ;
- Q. 6 Questions diverses

La réunion commence à 10h05.

M. POIRIER indique que cette réunion doit permettre d'avancer sur le plan administratif et de façon concrète.

Il rappelle que la réforme territoriale a aujourd'hui toutes les raisons de rester effective et que la Fédération et l'ensemble des Ligues concernées par cette réforme sont contraintes à la création des nouvelles Ligues.

Le projet sportif reste à définir entre les trois Ligues. Il sera tout à fait possible de découper le territoire en zones, de façon tout à fait différente ou identique au découpage territorial actuel entre les 3 Ligues.

M. TOURTE souhaiterait savoir comment les opérations de fusions se passent au niveau des autres Ligues.

M. POIRIER indique que toutes les autres Ligues ont effectué de réelles avancées en termes de définition de leur calendrier quant au projet des nouvelles Ligues.

Il rappelle que les procès-verbaux du Comité Directeur de la FFM peuvent tout à fait être diffusés à la condition qu'ils soient sous leur forme définitive et non sous la forme de projet.

M. JACQUES demande à ce qu'en complément des noms des participants de la Ligue de Lorraine soient indiquées les disciplines qu'ils représentent respectivement **au sein de leur ligue**.

### **Q. 1 Rappel des échanges et décisions prises lors du Comité Directeur fédéral du 4 mars 2017 ;**

M. POIRIER expose le calendrier des opérations de création des Ligues qui a été présenté lors du Comité Directeur de la Fédération le 4 mars dernier.

Trois phases se succéderont, à savoir :

- une phase de création qui durera de mars 2017 à juin 2017, durant laquelle le Bureau Provisoire se mettra d'accord sur un projet de statuts, de règlement intérieur pour la nouvelle Ligue en vue de sa présentation lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFM
- une phase constitutive, qui pourra aller de juin 2017 à maximum juillet 2018, pendant laquelle le Bureau provisoire effectuera les premiers actes de gestion pour la nouvelle Ligue et organisera la première Assemblée Générale Elective.
- une phase transitoire qui pourra aller de septembre 2017 jusqu'à maximum premier trimestre 2020. Durant cette période, il sera dérogé aux statuts des Ligues actuelles et les premiers dirigeants élus de la nouvelle Ligue prendront les décisions unifiées pour tout le territoire de la région **Grand Est**.

M. POIRIER indique que ce calendrier résulte des conclusions tirées des six réunions qui ont eu lieu avec les Ligues fusionnantes.

Il en est ressorti qu'il existe une appréhension vis-à-vis d'un Président non élu qui serait amené à rester potentiellement trois ans en place. Les Ligues ne souhaitent pas que cette situation transitoire perdure. De leur côté, il est clair que les services administratifs de la Fédération n'ont pas vocation à gérer administrativement les Ligues.

Afin de rendre possible une réduction de cette période provisoire, il faut que les Ligues se projettent rapidement dans le projet et communiquent rapidement avec leurs clubs.

### **Q. 2 Fixation d'un calendrier des opérations de fusion des Ligues Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine**

;

S'agissant de l'étendue du territoire de la Ligue Grand Est et des inquiétudes que celui-ci pourrait générer, M. POIRIER appelle l'attention des participants sur le fait qu'il existe déjà des Ligues avec d'importants territoires à l'image de la Bretagne, de l'Aquitaine, qui plus est celle-ci fusionnant avec les Ligues du Poitou-Charentes et du Limousin. Cela n'empêche pas les élus de la future Ligue Nouvelle-Aquitaine d'avancer dans ce projet.

M. POIRIER rappelle que la priorité doit être le projet sportif et que s'agissant de la Ligue Grand Est plusieurs actions sportives communes sont déjà en place.

M. POMMIER indique que les Ligues travaillent d'ores et déjà ensemble sur de nombreuses épreuves.

M. POIRIER indique que pour ajouter de la clarté au projet de Ligue Grand Est, la période constitutive devra être la plus courte possible, en organisant rapidement une Assemblée Générale Elective.

Dès juin les premiers éléments vont se mettre en place ; la Ligue Grand Est sera créée, il y aura une publication au Journal Officiel, les premiers comptes bancaires vont être ouvert, les membres fondateurs organiseront l'Assemblée Générale Elective...

M. JACQUES demande s'il sera prévu une représentation par discipline dans les statuts.

M. POIRIER indique que la représentation des disciplines au sein du Bureau Provisoire sera implicite selon les disciplines de prédilection des membres. A ce jour, il n'existe pas d'obligation statutaire en la matière. Il précise que la parité sera préservée dans un premier entre les trois Ligues au niveau de chaque commission sportive. L'enjeu était là de garantir que les grandes Ligues, à l'image de l'Aquitaine en Nouvelle Aquitaine, ne concentre pas tous les pouvoirs.

Les représentants de la Ligue Lorraine expriment leur inquiétude quant aux différences de fonctionnement entre les trois Ligues du Grand Est. M. POIROT indique qu'il est soucieux de conserver les fruits du travail accompli par les bénévoles et permanents de la Ligue. Il cite l'exemple des subventions allouées à la Ligue de Lorraine, grâce à un important travail mené.

Mme SELIG précise que la Ligue d'Alsace a également mené des actions dans le but de recevoir des subventions mais que celles-ci deviennent de plus en plus difficiles à obtenir sur le territoire alsacien.

M. POIRIER indique que le partage de savoir-faire, la mutualisation des compétences est tout l'enjeu de la fusion des Ligues et qu'il sera positif que chacune des Ligues apportent aux autres dans les domaines qui lui réussissent le mieux.

Ce travail de mutualisation sera mené par les membres fondateurs de la Ligue à travers des discussions communes, de même entre les membres des commissions sportives actuelles.

Il est acté entre les participants que les trois Ligues souhaitent partir sur de bonnes bases mutuelles de travail.

### **Q. 3 Rédaction des statuts de la Ligue Grand Est ;**

M. POIRIER propose une lecture des statuts. Ce document figure en annexe du présent procès-verbal.

Il évoque la possibilité de recourir au scrutin de liste. Cette option est présentée dans les statuts annexés.

L'avantage de ce scrutin est de permettre de constituer une équipe avec un projet et prête à entrer en action dès les premiers jours après l'élection. En contrepartie, cela doit inciter les Ligues à une forte communication vers les clubs afin de les mobiliser pour le vote.

M. POIRIER évoque la réforme proposée concernant le nombre de représentants à l'Assemblée Générale de la FFM, chargée d'élire les membres du Comité Directeur. Il indique que du fait de la fusion, le nombre de représentants va de facto être inférieur au nombre de membres à élire. Ceci n'est pas sans poser un problème au niveau démocratique, auquel il va falloir remédier statutairement.

Il indique qu'en complément, il avait été envisagé de donner des voix aux Comités Départementaux afin de compléter le socle électoral. Cela étant, le prochaine Comité Directeur abordera cette question en fonction du nouveau Président compte tenu des programmes de chacun des deux candidats.

M. POIRIER indique que dans tous les cas, une réflexion sera à mener sur le plan de la présence de la Ligue Grand Est sur le plan territorial et sur le financement de ce territoire.

#### Q. 4 Rédaction du règlement intérieur de la Ligue Grand Est ;

M. POIRIER propose une lecture du règlement intérieur. Celui-ci est une reprise du règlement intérieur type des Ligues actuelles, l'objet étant la détermination des effectifs des commissions sportives et des collèges. Ce document figure en annexe du présent procès-verbal.

#### Q. 5 Fixation de la date de l'Assemblée Générale Élective de la Ligue Grand Est ;

M. POIRIER indique que l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Grand Est réunira tous les clubs.

M. TOURTE fait part de ses craintes de ne pas réunir tous ses clubs si l'Assemblée Générale Elective se déroule trop loin géographiquement.

Il ajoute qu'il est possible que l'Assemblée Générale Elective se tienne à une date et que les Ligues actuelles tiennent leurs Assemblées Générales respectives séparément.

M. JACQUES demande si les Ligues actuelles pourront perdurer après l'Assemblée Générale Elective.

M. POIRIER indique que la création de la nouvelle Ligue n'entraîne pas de facto la dissolution des trois ligues sauf à ce que les AG Extraordinaires des trois Ligues aient eu lieu avant l'AG Elective de la nouvelle Ligue. Toutefois, la Fédération ne reconnaîtra plus que la Ligue Grand Est et cela entraînera des doublons de réunions entre celles de la nouvelle Ligue et des Ligues actuelles.

Il indique que chacune des Ligues actuelle aura également à adopter le traité de fusion à l'occasion d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Il précise que l'avantage d'organiser les Assemblées Générales Extraordinaires de chaque Ligue actuelle et l'Assemblée Générale de la nouvelle Ligue et que cela évite d'avoir à convoquer deux fois les clubs.

La Ligue de Champagne Ardenne souhaite conserver la date de son Assemblée Générale Ordinaire au 28 janvier 2018.

Les Ligues Alsace et Lorraine organiseront également leurs Assemblées Générales Ordinaires séparément de l'Assemblée Générale Elective de la nouvelle Ligue.

Les participants se mettent d'accord sur la date de l'Assemblée Générale Elective du dimanche 21 janvier 2018.

Concernant le lieu de l'Assemblée Générale Elective, M. JACQUES indique qu'il est possible d'accueillir celle-ci à Tomblaine, la Ligue pouvant disposer d'une grande salle aisément, à des conditions tarifaires avantageuses et pouvant proposer des services de restauration pour le déjeuner (si la demande en est faite très rapidement).

Les participants sont d'accord pour que l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Grand Est se déroule à Tomblaine.

M. POMMIER évoque l'idée de ramener les représentants des clubs de la Ligue d'Alsace en bus afin d'assurer un nombre maximum de présents.

#### Q. 6 Questions diverses

M. POIROT est favorable au fait de conserver des antennes dans chaque zone territoriale actuelle.

Il souhaite que chaque Ligue établisse une fiche de poste de chacun de ses salariés.

M FERRET suggère l'appellation de secrétariat de zone.

M. POIRIER suggère que des entretiens individuels se tiennent afin de connaître les projets, les besoins et volontés de formation de chacun. Il indique que les Ligues ont la chance d'avoir des salariés investis. L'enjeu est de déterminer les compétences de chacun afin que chaque salarié se voit confier les missions pour lesquelles il se sent le plus à l'aise et le plus motivé. Il rappelle qu'il sera important pour l'avenir de travailler sur l'exploitation des réseaux sociaux comme moyen de communication privilégié. Il indique que le personnel salarié devra également être formé pour être familiarisé avec le prochain intranet fédéral.

Le juriste du CROS Lorraine, M. DERAÏNS indique qu'il sera important que les dirigeants des Ligues se mettent d'accord sur les termes du traité de fusion, à la fois quant au fond et quant au calendrier des opérations.

Il indique que des modalités sont à respecter quant à la rédaction et la mise à disposition des membres de la Ligue du projet de traité de fusion.

Il précise que concernant les contrats de travail, l'ensemble des contrats sont transférés au moment de la fusion des Ligues du fait du transfert total d'activité de chacune des Ligues.

Concernant les contrats aidés, M. DERAÏNS encourage les Ligues à demander au plus tôt l'autorisation de transfert.

Il précise qu'il faudra rattacher les salariés au bon code SIRET du fait de la déclaration sociale nominative.

M. POIRIER indique qu'une réunion devra se tenir entre les trésoriers de chaque Ligue ainsi qu'avec M. LEROY et Mme RICHARD en vue de faire le point sur les questions financières.

M. POIROT indique qu'il serait opportun de laisser un pouvoir de signature à un employé pour qu'il puisse engager les dépenses nécessaires. Il souligne l'intérêt d'une comptabilité analytique.

M. POIRIER ajoute que les équipements sportifs sont le cœur du projet de développement de la future Ligue.

M. JACQUES indique qu'il sera important de rapidement savoir les actions que souhaitent mener chacune des **actuelles** Ligues pour les reporter dans les dossiers de demande de subventions **dès 2018**.

M. POIRIER indique aux participants qu'une prochaine réunion aura lieu au début du mois de juillet 2017 en vue de la signature des statuts par les membres fondateurs de la Ligue Grand Est.

La réunion se termine à 16h50.

***Vous trouverez en Annexe de la Lettre de la Ligue N°151, les projets des statuts et du règlement intérieur de la Ligue Grand Est.***

**Mail de Thierry POMMIER - Président de la Ligue d'Alsace, à Charlotte RICHARD, Juriste à la FFM**

Fwd: Ligue Grand Est - Projet statuts-RI- PV de la réunion du 5 05 2017

 admin · Thierry POMMIER  
Aujourd'hui, 15:02  
Vous ↕

 Répondre

Début du message réexpédié :

**De :** admin · Thierry POMMIER  
**Objet :** Rép : Ligue Grand Est - Projet statuts-RI- PV de la réunion du 5 05 2017  
**Date :** 23 mai 2017 16:13:16 HAEC  
**À :** Charlotte Richard FFM

Salut Charlotte

Après lecture et relecture il n'y a rien de particulier qui m'est venu pour la partie statut et règlement, pour info je l'ai transmise à mes collègues du comité directeur puisque dans l'absolu ils sont tous concernés.

Par contre le compte rendu de la réunion ne me convient pas du tout, et plus particulièrement l'absence de propos tranchés sur la mascarade que nous avons vécu de 10.00 à 12.30. Et les excuses du bout des lèvres n'y change pas grand chose. Et je peux rajouter que je suis encore plus remonté aujourd'hui que le jour même de la réunion.

Je me pose de très sérieuses questions quand à la poursuite de la discussion avec les lorrains, j'ai tellement de choses à faire plus passionnante et surtout plus valorisante:

Donc je ne validerais pas le compte rendu de la réunion du 05 mai 2017;

Cela ne changera rien quand au calendrier qui inscrit dans le marbre, mais au moins vous savez ce que j'en pense.

Je te souhaite une belle fin d'après midi.

Thierry

# MOT DE JEAN POL TOURTE

## SUITE A LA RECEPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU GRAND EST

Bonjour Charlotte

Bravo. Depuis le 5 mai, je me demandais comment tu parviendrais à réaliser un PV de notre réunion de boxe. Au niveau des sujets abordés, c'est parfait : 20/20. Au niveau des décisions, idem : 20/20, (même si je ne suis pas d'accord sur de nombreux points). Au niveau du calendrier, rien à redire : 20/20. Par contre, au niveau de la restitution de l'ambiance, là, c'est à l'évidence un 0/20 qu'il faut attribuer. A la lecture, on a l'impression que c'était une réunion des bisounours et que les 3 Ligues s'apprêtent à vivre un conte de fée. C'est à mon avis totalement faux.

Je sais que le rôle de la Fédération, c'est de faire croire que l'opération « ligues géantes » se passe à merveille. Il en va sans doute du crédit de la FFM auprès des pouvoirs publics. Mais dans un avenir proche, il ne faudra pas s'étonner, si les réunions de ligue ressemblent à ce vieux dessin extrait de mon site.



PS : Sur le texte, je n'ai pas d'observation particulière.

***Pour ceux qui n'auraient pas lu les épisodes précédents, deux pièces importantes se trouvent en bas de cette lettre.***

# STAGE DE DETECTION MOTOCROSS



A l'attention des :

- Présidents de Ligue
- Présidents de Commission de Motocross de ligue

Nos Réf. : PHT/NT

Paris, 31 mai 2017

## STAGES DE DETECTION 2017

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que le stage de détection-évaluation Zone2 en motocross, se déroulera les **mardi 11 et mercredi 12 juillet 2017 sur le circuit de Vesoul (70)**.

En conséquence, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir sélectionner **3 pilotes de votre ligue** (de nationalité française) **de 11 à 13 ans (né entre 2004 et 2006 inclus)** parmi les meilleurs benjamins (2<sup>ème</sup> année) ou minimes (**pas de 65cc**) et adresser, pour le **20 juin 2017 la liste des pilotes retenus** à M. Pascal FINOT (e-mail : [contact@pascalfinot.com](mailto:contact@pascalfinot.com)).

Vous trouverez, sous ce pli :

- Une fiche comportant le lieu du circuit retenu pour votre zone ainsi que les noms des éducateurs
- un modèle de convocation à distribuer aux pilotes retenus
- le programme de stage

Par ailleurs, si le stage se déroule dans votre ligue, nous vous demandons de bien vouloir organiser la mise en place du chronométrage et le recrutement de 5 commissaires de piste pour la journée du mercredi 12 juillet 2017.

Nous vous rappelons que la FFM prendra à sa charge, à l'occasion de ces stages, la rémunération des éducateurs sollicités ainsi que leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

Enfin, sachez que **Monsieur Pascal FINOT 05.62.80.41.07** coordonne l'ensemble de ce projet et qu'il pourra vous apporter toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

**Jean-Pierre FOREST,**  
Président de la Commission Motocross.

**Philippe THIEBAUT,**  
Directeur Technique National.

cc. : *Présidents de Commission MX*  
*M. Pascal FINOT*



# Stage de détection de Zone

## PROGRAMME DE STAGE

### 1<sup>er</sup> jour

- 09h00** Briefing d'accueil avec présentation :
- Individuelle
  - Des consignes de sécurité (port du casque, respect du site...)
  - But du stage et filière fédérale
  - Déroulement des 2 jours (mode d'évaluation, de calcul des points...)
- 10h00** Tests physiques
- 12h00** Repas
- 13h30** Séances pédagogiques Moto
- 17h00** Tour de piste a pied (récupération active)
- 18h00** Étirements et bilan de fin de journée

### 2<sup>ème</sup> jour

- 09h00** Tests physiques
- 10h15** Reconnaissance de la piste 10mn libre et 15mn de tours chronométrés.
- 11h30** 1<sup>ère</sup> Manche de 15mn + 2 tours
- 12h00** Repas
- 13h30** Reconnaissance de la piste 10mn libre et 15mn de tours chronométrés.
- 14h45** 2<sup>ème</sup> Manche de 15mn + 2 tours
- 15h30** Séances pédagogiques Moto
- 17h00** Récupération active et étirements.
- 17h30** Bilan individuel de fin de stage. Les résultats seront donnés ultérieurement.

*Ces horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés.*

# STAGE TRIAL A MONTHERME

Bonjour à tous,

Samedi 10 Juin, Ecole de trial à Monthermé / Tournaveau, encadrement par Christophe Castan et Basile Gautherot. Gros stage en perspective.

Je rappelle qu'il est possible de participer à ce stage sans licence, en souscrivant simplement un Pass Trial financé partiellement par la ligue (Nombre de pass limité). Renseignez-vous sans délai auprès de vos clubs respectifs.

Début des cours 9h30. Merci de me confirmer votre présence ou pas.

25 juin – Trial des Ardennes à Monthermé - Tournaveau comptant pour le championnat de Champagne Ardennes

A samedi.

**François LEBEGUE**

**1 Hameau Grand Pré 51480 Belval sous Chatillon**

**GSM : 06.07.08.74.16 - E-mail : [f.lebegue@lcindustries.fr](mailto:f.lebegue@lcindustries.fr)**

## REPONSE A LA DEMANDE DE DEROGATION EXCEPTIONNELLE PARUE SUR LA LETTRE DE LA LMCA N°150

Bonjour Bertrand

Je lis ce jour ton sympathique courrier de demande de dérogation. Premièrement sache que je ne suis pas Président mais représentant de la commission auprès de la ligue (le titre est nécessaire pour les statuts), deuxièmement, que les règlements et les décisions se font collégialement.

Ta façon de me mettre en cause me dérange un peu, peut être que je t'ai, et que nous avons pris la mauvaise habitude de répondre positivement à toutes des doléances, mais sache que c'est une mauvaise habitude.

Un règlement est élaboré pour cadrer, et encadrer. Nous avons relancé les clubs pour les retardataires, peut être que ton président de club a oublié de te prévenir de la date limite d'inscription au championnat, retourne-toi vers lui. Sache que si nous bloquons les inscriptions, c'est uniquement pour éviter d'ajouter régulièrement des pilotes en cours d'années, et qui ne font (comme toi et Yannick) que quelques courses. Et chacun d'entre nous a autre chose à faire que de remettre le nez dans ces fichiers (comme toi nous avons une vie à côté de la moto et peu de temps libre)

Peut-être que Jean Pol sera sensible à ton paragraphe sur vos enfants triste de ne pouvoir récupérer les coupes de leurs papas, mais pas moi ni aucun membre de la commission enduro.

Je te conseil la prochaine fois que tu as une doléance, de nous l'écrire à nous et non à Jean Pol qui ne pourra pas statuer à notre place.

Pour conclure, nous ne donnerons pas une suite positive à ta requête et note bien que c'est une décision collective de la commission.

Sportivement

Joseph CREPIN

Au nom de la commission d'enduro

# RAPPEL SUR LES DEFRAIEMENTS DES OFFICIELS COMMISSAIRES TECHNIQUES

## NOTE AUX COMMISSAIRES TECHNIQUES LMCA 2017

-Le commissaire Technique doit prendre contact avec l'organisateur quinze jours avant la course.

- Horaire, Règlement particulier, Liste des concurrents et hébergement ci lieu. Prévoir un emplacement pour les contrôles avec abris (tonnelle, une table avec banc et un dispositif d'éclairage) et deux aides licenciés pour aider le Commissaire Technique dans sa tâche.

## FRAIS COMMISSAIRES TECHNIQUES LMCA

Au-delà de 60 Kms (domicile au lieu de la manifestation), un forfait de **50 euros** pour hébergement sera pris en charge par la Ligue. Sur justificatif.

Remplir une note de frais de déplacement et l'envoyer au trésorier de la Ligue.

**40Euros** début des contrôles la veille de 15h à 19h plus la journée de l'épreuve jusqu'à la fin de la réunion du Jury.

**30Euros** le jour de l'épreuve à partir de 7 h jusqu'à la fin de la réunion du Jury.

Vous devez faire valider votre carnet à chaque épreuve par l'organisateur.

Carnet à renvoyer après la dernière épreuve de Championnat de Champagne (fin octobre).

Pour que la Ligue puisse faire les comptes de fin d'année.

Au Président du Collège Technique LMCA Mr Joël FRIQUET.10, Place Maurice Utrillo 51100 REIMS. Tél : 0642720820 [joel.friquet@orange.fr](mailto:joel.friquet@orange.fr)

## POUR RAPPEL :

**Ci-dessous la lettre de la Lorraine remise aux participants de la Réunion du Grand Est, le 5 Mai dernier. Celle-ci est suivie par un texte que Jean Pol TOURTE a réalisé après cette réunion.**



**LIGUE MOTOCYCLISTE DE**  
**LORRAINE**



Email : [liguemotolorraine@wanadoo.fr](mailto:liguemotolorraine@wanadoo.fr)  
<http://www.liguemotocyclistedelorraine.org>

### Déclaration préalable des représentants de l'actuelle ligue moto lorraine en préambule à la réunion des membres fondateurs de la ligue Grand Est du 05 mai 2017

Compte tenu du choix fédéral d'imposer cette fusion de nos trois ligues sans procéder dans un premier temps à des élections, ni de tenir compte du nombre de licenciés de ces ligues,

Compte tenu également de la disparité de ces trois ligues en termes de trésorerie et d'équipement,

Compte tenu aussi de la crainte manifeste des actuelles ligues d'Alsace et de Champagne Ardenne de voir la ligue de Lorraine et ses dirigeants prendre « les commandes » de la future ligue Grand Est,

Compte tenu enfin de notre crainte à nous, d'être les seuls à l'avenir à travailler et à mener des actions dans le but de dynamiser financièrement cette future ligue Grand Est pendant que les autres se contenteraient de fournir les idées pour dépenser

Nous renonçons donc pour l'instant à tout poste au sein du futur bureau exécutif et nous annonçons ne vouloir nous investir dans cette future ligue Grand Est qu'au sein de nos commissions sportives respectives ou qu'au sein de l'actuel territoire lorrain. Nous procéderons également au transfert d'une partie de la trésorerie vers nos comités départementaux, mais nous abonderons les comptes de la future ligue Grand Est de manière significative

A Tomblaine le 05 mai 2017

J. POIROT L. GREMILLET

O. JACQUES

M. ROSSI

A. FERIET

# REUNION DU GRAND EST

## BIENVENUE CHEZ LE PERE UBU (Par Jean Poi TOURTE)

Hier, 3<sup>ème</sup> réunion du Grand Est à TOMBLAINE en Moselle.

Avec 2 membres du Comité Directeur, au départ de CHARLEVILLE-MEZIERES, nous décidons de prendre le chemin le plus rapide, en faisant confiance à notre GPS. A 7 h 30, 20 minutes après le départ, nous pénétrons en Belgique, 1 heure plus tard, nous sommes au Luxembourg et ce n'est qu'après plus de 2 heures de route que nous revenons enfin, dans ce que les Enarques appellent notre région : « Le Grand Est » Finalement, il nous faudra 3 heures pour arriver à destination, après avoir parcouru 270 kms. C'est comme si nous étions allés en région.... De l'autre côté de Paris et nous ne sommes qu'au milieu de la Ligue.

Pas le temps de prendre un café ou un croissant, la réunion débute immédiatement par une surprise colossale, un représentant de la Lorraine dépose devant chaque participant, une feuille signée par l'ensemble de sa délégation. Son contenu assomme tous les participants, y compris les 2 représentants de la FFM, Sébastien POIRIER, Directeur Général et Charlotte RICHARD Juriste. En une vingtaine de lignes, les rédacteurs du texte refusent le mariage et ils expliquent qu'ils ne s'investiront pas dans la nouvelle Ligue, au motif qu'ils craignent d'être les seuls à y travailler et à la dynamiser. Pour eux, les 2 autres régions, Alsace et Champagne Ardenne n'auront qu'un seul objectif : dépenser l'argent du « ménage ».

Principal visé par le pamphlet, le Président de l'Alsace remballé ses affaires et se prépare à partir, sans doute imité par ses collaborateurs. La Champagne Ardenne est dans l'expectative. Les 2 heures qui suivent sont particulièrement pénibles. Les critiques fusent de toutes parts. Une seule chose est certaine, aucune des 3 ligues n'est pour l'union. Les futurs mariés demandent pourquoi on force des gens à travailler ensemble alors qu'ils n'en ont pas envie, le Directeur de la FFM répond que nous n'avons pas le choix. A midi, la réunion n'est toujours pas réellement commencée. Heureusement, la pause repas détend un peu la situation.

14 h - De retour dans la salle, le Président de la Lorraine s'excuse pour le texte distribué le matin. Il déclare que celui-ci n'était pas destiné à froisser les gens, mais juste à exprimer des craintes. La diplomatie Fédérale semble avoir œuvré pendant l'interruption. Au nom de la Champagne Ardenne, j'accepte les excuses. Au nom de l'Alsace, Thierry POMMIER fait de même. La réunion peut enfin débiter, mais il est certain que le comportement des Dirigeants Lorrains laissera des traces.

Rédaction des statuts et du règlement intérieur.

Les projets seront adressés à nos dirigeants et à nos clubs dès que possible. Toutefois, il est certains domaines où je continuerai à me battre. Des domaines où je ne regrette pas le titre de mon texte.

1 exemple.

- La commission de moto-cross du Grand Est sera composée, dans un premier temps de 15 personnes, 5 par Ligue. Conséquence, même si la Champagne Ardenne conserve des championnats spécifiques, les règlements seront rédigés par 5 Champardennais, 5 Lorrains et 5 Alsaciens. A l'inverse, nos élus décideront de ce qui

est bon pour les compétitions Alsaciennes. A mes yeux, c'est complètement stupide.  
Merci monsieur UBU.

La réunion s'est terminée à 17 heures. Pas le temps de prendre le pot de l'amitié comme en Champagne Ardenne, 3 heures de route nous attendent.

Conclusion : je suis venu, j'ai vu, je n'ai pas été convaincu. Comme beaucoup de participants, j'ai été très choqué par le déroulement de cette journée et il est plusieurs points qui pourraient me faire rapidement passer le témoin à quelqu'un de plus compétent ou de plus docile. Ainsi, pour moi, il est hors de question de toucher à l'aumône faite aux meilleurs pilotes de moto-cross en fin de journée. C'était déjà ma position il y a 37 ans lors de ma première Présidence à la commission régionale de moto-cross, elle n'a pas changé.